



Enjeux du PAL

Enjeux du PAL

- Bâtiment intéressant - Catégorie 1
- Bâtiment typique et pittoresque - Catégorie 2
- Bâtiment perturbant - Catégorie 3
- Bâtiment digne de protection hors de la zone à bâtir

- Requalifier l'espace public
- Valoriser la mobilité douce
- Organiser les activités et les équipements publics

archam


Echelle : 1 :1 500



- Alignement supprimé
— Alignement nouveau
— Alignement en cas de reconstruction sanctionné et maintenu

